

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX RELATIFS AUX OBLIGATIONS SPECIFIQUES PARTICULIERS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</p> <p>1. L'entrées en fonction du commissaire aux comptes</p> <p>1.1 Lors de son entrée en fonction le commissaire a-t-il demandé la liste mise à jour des administrateurs de la société comtrôlée et des sociétés parentées et les cas échéant, celle des apporteurs en nature ?</p> <p>1.2 dans le cas où il s'agit de révocation de son prédécesseur, le commissaire a-t-il vérifié que cette révocation ne peut être qualifiée d'abusive ?</p> <p>1.3 si le commissaire succède à un autre confrère membre de l'ordre,s'est-il renseigné auprès de la société sur les motifs ayant amené le conseil d'administration à ne pas proposer le renouvellement du mandat du prédécesseur .</p>	<p>§ 7 de la norme N°4 de l'OECT</p> <p>§ 8 de la norme N°4 de l'OECT</p> <p>§ 9 de la norme N°4 de l'OECT</p>				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>1.4 le commissaire a-t-il pris contact avec son prédécesseur pour lui demander les raisons du non renouvellement de sa mission; a-t-il vérifié notamment que le non renouvellement n'a pas pour but d'échapper à l'application des diligences par le prédécesseur ?</p> <p>1.5 les formalités juridiques relatives à la nomination du commissaire aux comptes ont-elles été vérifiées par le professionnel ?</p> <p>2. Communications aux dirigeants</p> <p>2.1 des irrégularités ou des insuffisances et anomalies significatives ont-elles été relevées par le commissaire lors de sa mission ?</p> <p>2.2 dans l'affirmative ont-elles fait l'objet d'une communication au conseil d'administration dans le cadre de la norme OECT ?</p>	<p>§ 10 de la norme N°4 de l'OECT</p> <p>du § 13 au § 19 de la norme N° 4 de l'OECT</p> <p>§ 1 de la norme N° 7 de l'OECT et AL 3 de l'Art 85 du C.C.</p> <p>§ 3 de la norme N° 7 de l'OECT</p>				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	<p style="text-align: center;">Contrôle qualité</p> FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	--	----------------

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	<p style="text-align: center;">Contrôle qualité</p> FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	--	----------------

<p>2.3 si oui; s'est on assuré que le procès verbal de la réunion du conseil mentionne cette communication .</p> <p>2.4 s'il a été établi une communication écrite aux dirigeants en prendre copie et préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> * si les informations contenues dans ce document sont de nature à remettre en cause l'opinion émise * si les irrégularités ou insuffisances et anomalies signalées ont été reprises dans le rapport général dans le cas ou leur nature et leur importance relative le justifiaient <p>3. Coordination avec le co-titulaire dans le cas où il s'agit de co-commissariat aux comptes</p> <p>3.1 la concertation avec le co-titulaire est-elle suffisante :</p> <ul style="list-style-type: none"> * dans la préparation de la mission ? * lors de l'exécution de la mission ? • lors de la synthèses des contrôles réalisés? 					
--	--	--	--	--	--

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>* les problèmes identifiés par un des commissaires ont-ils fait l'objet d'une information suffisante du confrère au temps opportun ?</p> <p>3.2 la revue des travaux du co-commissaire consiste-t-elle à :</p> <ul style="list-style-type: none"> * obtenir copie du programme de travail et de la note de synthèse sur chaque rubrique ainsi que les documents significatifs? * revoi en détail les dossiers établis par le confrère * les commissaires ont-ils discuté conjointement des points significatifs avant de les exposer à la société contrôlée 	§ 39 de la norme N°10 de l'OECT				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>4. Vérification de la sincérité des informations d'ordre comptable et financier données aux actionnaires par le conseil d'administration</p> <p>4.1 le rapport d'activité a-t-il été vérifié par le commissaire aux comptes afin de s'assurer que les informations données sur les comptes sont sincères et concordent avec les comptes annuels .</p> <p>4.2 le rapport général émis par le commissaire aux comptes fait-il mention de la vérification de l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration.</p> <p>5. Révélation des faits delictueux</p> <p>5.1 si des faits delictueux constituant une infraction ont été relevés, la révélation au procureur de la republique a-t-elle été effectuée ?</p>	<p>AL 1 de l'Art 83 du C.C.</p> <p>§ 29 de la norme N°7 de l'OECT</p> <p>§ 2 de la norme N°10 de l'OECT</p>				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	<p style="text-align: center;">Contrôle qualité</p> FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	--	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
-----------------	---------------	------------	------------	------------	---------------------

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p style="text-align: center;">. administrateur concerné ? . nature de la convention ? . incidence valorisée ?</p> <p style="text-align: center;">- le rapport spécial distingue-t-il nettement les conventions anciennes et les conventions nouvelles ?</p> <p>7.2 Forme</p> <p>* le rapport est-il dûment daté ?</p> <p>* le rapport est-il signé par les personnes habilitées ?</p> <p>8. Changement de méthode</p> <p>8.1 les changements de méthode affectant de façon significative la comptabilité des comptes annuels sont ils mentionnés ?</p>	Art. 88 du C.C.				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>* 8.2 dans le cas où le chagement n'apparait pas justifié ou constitue une correction d'erreur; ou lorsque les information données sont insuffisantes, les conséquences en ont-elles été tirées dans le rapport général ?</p> <p>9. Actif net inférieur au quart du capital</p> <p>9.1 sur la base des états financiers axaminés par le commissaire, vérifier si la situation nette de la société contrôlée est inférieure au quart du capital social</p> <p>9.2 si oui, vérifier, si les feuilles de travail indiquent clairement cette situation ainsi que la suite réservée par le onseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 135 du code de commerce .</p> <p>9.3 dans le cas le contraire, cette situation a-t-elle été révélée par le commissaire ?</p>	Art. 88 du C.C.				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>10. Vérifications et informations spécifiques</p> <p>La présentation des observations résultant des vérifications spécifiques et des informations obligatoires est-elle respectée ?</p> <p>10.1 les insuffisances ou inexactitudes relevées dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux actionnaires ont-elles été mentionnées ?</p> <p>10.2 les inexactitudes, irrégularités, infractions et insuffisances relevées lors des autres vérifications spécifiques prévues par la loi ont-été mentionnées ?</p> <p>A titre d'exemple, il pourra s'agir :</p> <p style="padding-left: 40px;">- de la violation éventuelle de la règle d'égalité entre les actionnaires</p>	<p>Art. 88 du C.C.</p> <p>Art. 85 du C.C. et § 1 de la norme n°7 de l'OECT</p> <p>§ 10/i de la norme N° 5 de l'OECT</p>				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> - des entorses éventuelles aux dispositions concernant les actions de garantie - carence des organes de gestion en ce qui concerne la non convocation de l'assemblée générale au moins une fois par an - de la non conformité de la comptabilité aux règles en vigueur - des conventions réglementées de l'article 78 conclues sans autorisation préalable - du non respect des règles de publicité relatives à certains documents comptables <p>11. Situations particulières</p> <p>rechercher si la société contrôlée s'est trouvée dans l'une des situations particulières prévues par le code de commerce .</p>	<p>§ 10/i de la norme N°5 de l'OECT</p> <p>§ 10/i de la norme N°5 de l'OECT</p> <p>§ 10/i de la norme N°5 de l'OECT</p>				

CABINET CONTROLE : Effectué le..... A.....	Contrôle qualité FAIT PAR : - -	COMMISSARIAT AUX COMPTES De la Société Mandat	Ref Classement
---	--	---	----------------

CONTROLE	SOURCE	OUI	NON	N/A	OBSERVATIONS
<p>Si oui, les diligences ont-elles été effectuées par le commissaire aux comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation du capital social - réduction du capital social - renonciation au droit préférentiel de souscription - fusion - scission - apport partiel d'actif - transformation de la société - liquidation de la société 	<p>Art.117 du CC</p> <p>Art.135 du CC</p>				